

Principaux habitats (dont communautaires)

Forêts alluviales à aulne et frêne (91E0)

Rivières des étages planitiaire à montagnard avec renoncules aquatiques (3260)

Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée (3220)

Sources calcaires à tuf (7220)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Accouplement	■											■
Mise bas		■	■	■	■	■	■					
Elevage des jeunes			■	■	■	■	■	■				

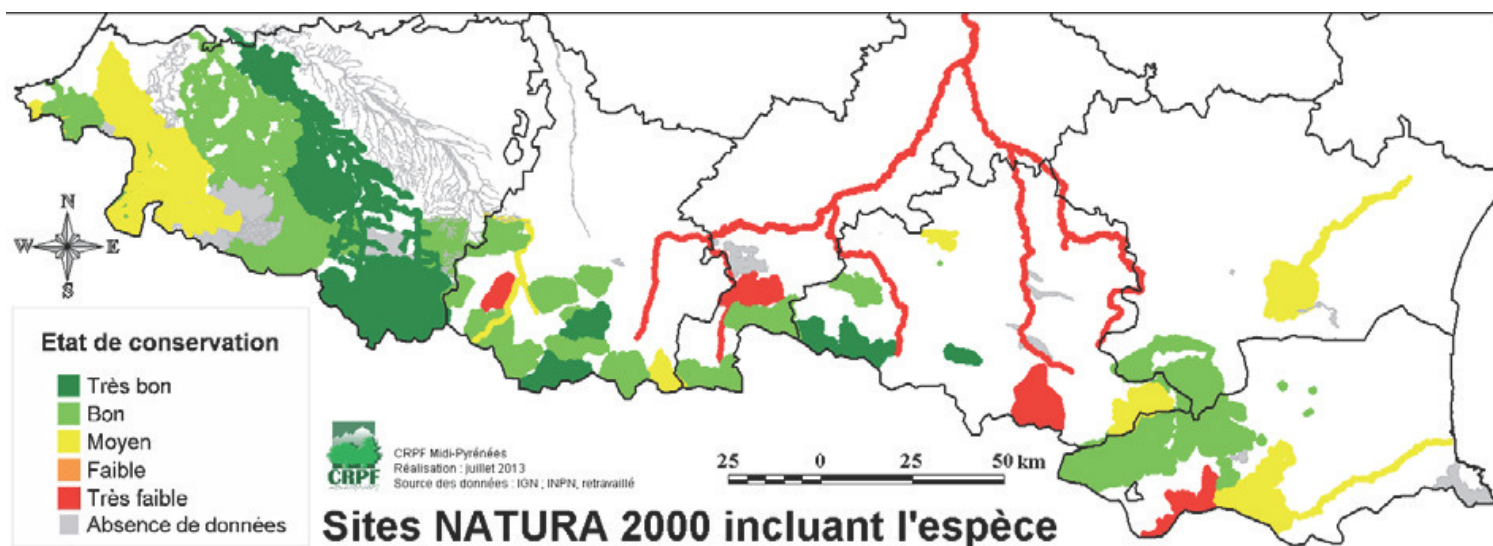
Exemple d'opérations en cours

En forêts publiques, contribution des membres du réseau mammifères de l'ONF à l'amélioration des connaissances (prospections de cours d'eau forestiers) dans le cadre du PNA (pilotage DREAL / CEN MP).

Utilisation de la technique du câble long pour des exploitations en forêt syndicale du Pays de Soule (massif des Arbailles, 64) afin de réduire les risques de perturbation de la qualité de l'eau (desman, euprocte).

RÉPARTITION

Espèce endémique ibéro-pyrénéenne, le desman est présent dans une grande partie des petits cours d'eau pyrénéen, jusqu'à 2700 m d'altitude. On y observe un gradient où les populations semblent plus abondantes aux limites basses : 70 m d'altitude à l'ouest et 450 m à l'est des Pyrénées.



BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Le desman se cantonne aux zones montagneuses pyrénéennes bien arrosées, fréquentant préférentiellement les rivières et torrents à cours rapide, aux eaux froides et bien oxygénées.

Insectivore aquatique spécialisé (trichoptères, éphéméroptères et plécoptères en majorité), le desman a des exigences écologiques fortes, constituant ainsi un indicateur de la qualité des cours d'eau qu'il fréquente.

Discret et essentiellement nocturne, son domaine vital est constitué de quelques centaines de mètres de cours d'eau, bien qu'il semble capable de déplacements plus importants.

Son gîte, rudimentaire, est aménagé à proximité immédiate du cours d'eau : terriers d'autres espèces creusés dans la berge, cavités naturelles ou artificielles (murs de pierres sèches).

Les femelles y élèvent leurs jeunes (une ou deux portées supposées pour 3 à 5 jeunes par an).



Association Moulin de la Laurède - C.Denier

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Dans les secteurs occupés éviter les interventions de coupe ou d'entretien de la ripisylve en période d'élevage des jeunes desmans, entre mars et mi-août, sauf taille de formation de jeunes arbres.



En bord de cours d'eau, veiller à toujours ramasser le topofil utilisé (risque de mortalité).



+ se reporter aux recommandations de la fiche «Espèces des cours d'eau intraforestiers»